departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 28 février 1997

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 17 Février 1997

Participation au logement social pour la SEMI : 2ème tranche de logement Place Saint-Jean

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 3 Mars 1997

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,
Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN,
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusées:

Conseillers:

Mme Annie COUTUREAU, Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D96529

Centre d'Etudes Urbaines

Participation au logement social pour la SEMI : 2ème tranche de logement Place Saint-Jean

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose:

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 13 décembre dernier, a approuvé l'octroi d'une participation au logement social à la SEMI pour réalisation d'une première tranche de 11 logements, dans le cadre de la politique municipale menée en faveur de la diversité de l'habitat.

La SEMI ayant sollicité une participation pour l'ensemble de cette opération,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder une participation de 20 000 F par logement pour la dernière tranche de 13 logements sociaux neufs réalisés par la SEMI (sur un total de 24) conformément à la délibération du 22 mars 1991, soit un montant de 260 000 F.
- inscrire la somme corresondante au BP 97 fonction 926 sous fonction 661 article 65721.

(M. le Maire, Président de la SEMI, n'ayant participé ni au débat ni au vote).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC

Claude PAGES

Ordre du jour